



Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 Formulaire de demande de révision budgétaire 2013

DIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU PROGRAMME
ONU-REDD

25-28 juin 2013

Lombok, Indonésie

À l'intention du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

1. Présentation au Conseil d'orientation	
Réunion du Conseil d'orientation <input checked="" type="checkbox"/>	Décision intersession <input type="checkbox"/>
Date de la réunion : 26 - 27 juin 2013	Date de la décision : 27 juin 2013

2. Résumé du Programme <i>À faire compléter par les organismes de l'ONU participants</i>	
De : <i>Représentants des organismes de l'ONU participants :</i>	Date de dépôt : 11 juin 2013
FAO : <i>Nom : Xiangjun Yao</i> <i>Titre : directeur de la Division du Changement climatique, de l'Énergie et du Régime foncier</i>	Coordonnées : <i>Téléphone : + 39 06570 53579</i> <i>Courriel : Xiangjun.Yao@fao.org</i>
PNUD : <i>Nom : Veerle Vandeweerd</i> <i>Titre : directrice du Groupe environnement et énergie</i>	Coordonnées : <i>Téléphone : +1 212 9065020</i> <i>Courriel : veerle.vandeweerd@undp.org</i>
PNUÉ : <i>Name : Ibrahim Thiaw</i> <i>Titre : directeur de la Division de la mise en œuvre des politiques d'environnement</i>	Coordonnées : <i>Téléphone : +254 20 7623508</i> <i>ibrahim.thiaw@unep.org</i>

<p>En cas d'approbation, le Programme proposé donnerait lieu à :</p> <p><input type="checkbox"/> un nouveau Programme/Programme conjoint</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> la poursuite de financements préalables (révision budgétaire du Programme conjoint existant)</p> <p><input type="checkbox"/> autre</p>	<p>Le Programme proposé découle :</p> <p><input type="checkbox"/> d'une initiative des autorités nationales en vertu du document-cadre du Programme ONU-REDD</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> des organismes de l'ONU participants en vertu du document-cadre du Programme ONU-REDD et</p> <p><input type="checkbox"/> autres (préciser)</p>
<p>Organisme(s) de l'ONU participant(s) : FAO, PNUD, PNUE</p>	
<p>Partenaire(s) pour la mise en œuvre :</p>	
<p>Titre du Programme¹ : appui aux activités nationales de REDD+ : cadre du Programme global ONU-REDD 2011-2015</p>	
<p>Montant de la révision budgétaire : 4 380 000 dollars E.-U.</p>	
<p>Montant sollicité : 4 380 000 dollars E.-U.</p>	
<p>Montant et pourcentage de coûts indirects sollicités au Fonds ONU-REDD : 286 542 dollars E.-U. (7%)</p>	

¹ Le terme "Programme" désigne les projets, programmes et programmes conjoints.

3. Résumé exécutif

1. Contexte

Lors de sa neuvième réunion à Brazzaville (République du Congo) les 26 et 27 octobre 2012, le Conseil d'orientation a approuvé le budget révisé de l'«appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015» (AAN) pour la période 2013-2014, comprenant une révision complète des réalisations, des activités et du budget associé pour les 2^{ème} et 3^{ème} années (2013 – 2014) de l'AAN. Cet examen budgétaire a donné lieu à une réduction budgétaire de 14% pour les 2^{ème} et 3^{ème} années de l'AAN (2013 et 2014). Voir le document [Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015, Examen budgétaire 2013-2014](#). En approuvant l'examen budgétaire, le Conseil a invité les organismes de l'ONU participants à envisager différentes possibilités de renforcer l'appui aux organisations de la société civile (OSC) et aux populations autochtones. Le Conseil a en outre recommandé, dans le cas où des fonds supplémentaires seraient disponibles, qu'une attention particulière soit accordée à l'engagement des parties prenantes et aux Réalisations connexes dans le cadre du Résultat 4 ("Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent réellement aux prises de décisions, à l'élaboration des stratégies et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international").

Suite à l'annonce par le gouvernement de la Norvège d'une contribution au Programme ONU-REDD à hauteur de 35 millions de dollars E.-U. pour 2013, le Conseil d'orientation a adopté le 31 mai 2013 une décision intersession invitant trois pays (l'Argentine, le Bangladesh et la Côte d'Ivoire) à présenter leurs Programmes nationaux respectifs à l'examen du Conseil d'orientation lors de sa onzième réunion².

En réponse aux consignes émises lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation en faveur d'un appui renforcé aux OSC et aux populations autochtones, une révision du budget de l'AAN a été proposée au Conseil pour la 2^{ème} année (2013), comportant :

- i) le rétablissement d'une partie des réductions appliquées au Résultat 4 de l'AAN (Réalizations 4.1³, 4.3 et 4.4, pour le renforcement des capacités des populations autochtones et de la société civile dans la REDD+) ;
- ii) une nouvelle Réalisation pour le Résultat 4, portant sur l'appui à la REDD+ à assise communautaire (CBR+).

L'enveloppe assignée à ce budget révisé s'élève à 4 380 000 dollars E.-U.⁴, dont 4 millions seront réaffectés à la nouvelle Réalisation sur la CBR+, et 380 000 dollars E.-U. au rétablissement d'une partie des coupes budgétaires de 2012 dans le Résultat 4 de l'AAN.

² La Norvège a fourni un apport supplémentaire de 16 380 000 dollars E.-U. au Fonds du Programme ONU-REDD pour 2013, qui a été mis de côté par décision intersession du 31 mai 2013.

³ Aucun financement supplémentaire n'est rétabli pour la Réalisation 4.2 "Principes, orientations et procédures, élaborés grâce à des consultations inclusives, en faveur de l'engagement des parties prenantes dans les processus de REDD+ nationaux et internationaux" puisque les travaux dans le cadre du Résultat 4 porteront en 2013 sur la mise en œuvre des orientations et normes existantes.

⁴ Coûts d'appui indirects compris (7%).

2. Révision budgétaire

2.1 Appui à l'engagement intégral et effectif des populations autochtones et de la société civile dans la REDD+

Le Résultat 4 de l'AAN, qui porte sur l'appui à l'engagement des parties prenantes dans les processus nationaux et internationaux de REDD+, demeure l'un des grands piliers du Programme. Le montant de 1 866 502 dollars E.-U. initialement prévu pour les Réalisations directement liées à l'appui des populations autochtones, des communautés locales et de la société civile, autrement dit les Réalisations 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4, a été amputé de 443 866 dollars E.-U., la demande finale étant de 1 422 636 dollars E.-U. (voir le document d'information sur la révision budgétaire,

UNREDD/PB10/2013/V/5b/2). Le Programme considérait à l'origine qu'à mesure que cette activité gagnerait en maturité, l'enveloppe associée à ce Résultat au niveau global se réduirait d'autant, hypothèse qui s'est traduite dans le budget d'octobre 2012. Or, les commentaires reçus des parties prenantes l'an dernier ont fait clairement apparaître que l'appui à l'engagement intégral et effectif des protagonistes des populations autochtones et des OSC devait être maintenu.

Dans l'état actuel du financement du Programme ONU-REDD, le budget des Réalisations 4.1, 4.3 et 4.4 peut être rétabli, pour une enveloppe totale de 380 000 dollars E.-U. Ces fonds seront attribués à des activités dont la portée avait été réduite à la suite de la réduction budgétaire de 2012, afin de consolider l'appui aux acteurs du gouvernement, des populations autochtones et des OSC dans les pays partenaires, conformément aux recommandations formulées dans le CNA. Les activités ainsi mises à jour au titre des Réalisations sont décrites dans le document de révision budgétaire (UNREDD/PB10/2013/V/5b/2), où figure aussi un plan de travail et un budget révisés pour 2013.

Le montant révisé se décompose comme suit⁵ :

Réalisation 4.1 : Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes concernées sont informées des processus, politiques et activités de REDD+ au niveau national et international.

Montant à rétablir : 133 750 dollars E.-U.

Réalisation 4.3 : Appui à la mise en œuvre de pratiques et d'orientations pour l'engagement effectif des parties prenantes dans les pays REDD+.

Montant à rétablir : 144 450 dollars E.-U.

Réalisation 4.4 : Appui aux parties prenantes pour qu'elles participent aux processus nationaux et internationaux REDD+ et y pèsent de tout leur poids

Montant à rétablir : 101 800 dollars E.-U.

2.2 Appui à la REDD+ à assise communautaire (CBR+)

L'expérience démontre que les organisations communautaires et les groupements locaux au sein de la société civile sont souvent les principales institutions auxquelles incombe l'organisation et l'établissement des normes dans les régions rurales ; de ce fait, pour permettre aux activités de REDD+ de gagner en pertinence et de porter leurs fruits auprès des communautés les plus vulnérables et

⁵ Ces chiffres comprennent les 7% de coûts indirects. Voir la section 3.a. du présent document pour une présentation complète ventilée des coûts du Programme et des coûts d'appui indirects.

marginalisées, le financement des activités communautaires doit être dûment envisagé.

Les interventions au niveau local offrent une occasion unique de puiser dans les capacités et les connaissances locales des populations autochtones et des autres communautés tributaires des forêts. Elles présentent par ailleurs plusieurs avantages : polyvalentes, souples et rapides, elles sont autant de laboratoires à faible coût en ce qu'elles permettent d'ajuster les approches de la REDD+ aux réalités. Les démarches auprès des communautés peuvent compléter l'action nationale de REDD+, les activités et bonnes pratiques les plus probantes pouvant être élargies au niveau national.

La récente évaluation des besoins des pays (CNA), entreprise conjointement par le FCPF et le Programme ONU-REDD, favorise l'émergence de la CBR+ : elle conclut en effet qu'il est urgent de renforcer l'aptitude des groupes communautaires et des ONG locales à participer aux stratégies de REDD+, et qu'il importe de mener des expériences pilotes en matière de garanties et de consentement libre, informé et préalable (CLIP), et de veiller à susciter l'intérêt des communautés locales pour la REDD+ et d'en promouvoir la valeur.⁶

Le Programme ONU-REDD s'est employé à répondre à ce besoin en créant une Réalisation 4.6 intitulée *Les parties prenantes au sein des communautés participent et contribuent à la mise en œuvre des préparatifs de la REDD+ grâce à la REDD+ à assise communautaire*. Placée sous le signe d'une collaboration de plus en plus étroite entre le Programme ONU-REDD et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la Réalisation 4.6 sera financée par le Programme ONU-REDD tandis que le Programme de microfinancements du FEM s'est engagé à consacrer un financement équivalent ; c'est ainsi que les compétences opérationnelles et techniques des deux programmes seront mises à profit pour appuyer efficacement la mise en œuvre des activités de REDD+ au niveau local. La CBR+ tirera parti des Programmes nationaux du Programme ONU-REDD et de l'expertise technique et des partenariats avec les principaux acteurs nationaux de la REDD+. Pour en savoir plus sur la CBR+, consulter le document de Révision budgétaire (UNREDD/PB10/2013/V/5b/2) où figure un plan de travail et un budget révisés pour 2013.

L'allocation proposée d'un montant de 4 millions de dollars E.-U. mobilisera l'équivalent de 3 926 000 dollars E.-U. en cofinancement sous forme de subventions et d'appui opérationnel, qui démultipliera la portée et le bénéfice de la Réalisation 4.6 en 2013.

2.3 Catégories d'appui

Pour le budget révisé au titre du Résultat 4 (et toutes ses Réalisations), les catégories d'appui de l'AAN⁷ sont *l'appui spécifique aux pays* (68%) et *les fonctions d'appui international* (32%). Dans le cadre de la nouvelle Réalisation 4.6, les fonds pour la CBR+ correspondent à *l'appui spécifique aux pays* (77%) et aux *fonctions d'appui international* (23%).

⁶ La sous-composante sur les garanties était également hautement prioritaire, notamment dans les pays d'Asie et d'Amérique latine. Cet aspect est aussi lié à l'augmentation observée du financement de la REDD+ en faveur des consultations en Amérique latine, du fait de la participation des populations autochtones et à l'appartenance des terres forestières à ces mêmes communautés. De la même manière, les organisations non gouvernementales (ONG) en Asie ont souligné la nécessité d'expérimenter la mise en œuvre des garanties et des principes du CLIP.

⁷ Chacun des huit Résultats assignés à l'AAN concerne des activités que l'on peut classer en trois grandes catégories d'appui : i) fonctions d'appui international (FAI) ; ii) appui spécifique aux pays⁷ (appui ciblé, notamment sous forme d'adossement) ; et iii) secrétariat. Une description plus détaillée figure dans le document de révision budgétaire, UNREDD/PB10/2013/V/5b/2,

3. Conclusion

Pour appuyer l'avancement de la REDD+ et renforcer le nécessaire engagement des populations autochtones et des communautés tributaires des forêts dans la REDD+, les organismes de l'ONU participants demandent au Conseil d'orientation :

- i) D'approuver le plan de travail et le budget révisés pour la 2^{ème} année (2013) de l'"appui aux activités nationales de REDD+ – Cadre du Programme global 2011-2015", et l'allocation budgétaire supplémentaire de 4 380 000 dollars E.-U. pour 2013.

3.a. Appui aux activités nationales de REDD+ - budget du Programme global		
Synthèse par Réalisation (dollars E.-U.)		
Réalisation	PNUD	TOTAL
Réalisation 4.1	125 000	125 000
Réalisation 4.2	-	-
Réalisation 4.3	135 000	135 000
Réalisation 4.4	95 140	95 140
Réalisation 4.5	-	-
Réalisation 4.6	3 738 318	3 738 318
Coût total du Programme	4 093 458	4 093 458
Coûts d'appui indirects (7%)	286 542	286 542
Total général	4 380 000	4 380 000

3.b. Appui aux activités nationales de REDD+ - Budget du Programme global				
Résultat 4 (dollars E.-U.)				
Résultat	FAO	PNUD	PNUE	Total
4. Les populations autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent réellement aux prises de décisions, à l'élaboration de la stratégie et à la mise en œuvre de la REDD+, aux niveaux national et international	-	4 093 458	-	4 093 458
Coût total du Programme	-	4 093 458	-	4 093 458
Coûts d'appui indirects (7%)	-	286 542	-	286 542
Total général	-	4 380 000	-	4 380 000

4. Principes généraux et critères de sélection À faire compléter par le secrétariat du Programme ONU-REDD		
(a)	Le Programme est-il explicitement lié à la stratégie du Programme ONU-REDD ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(b)	Relève-t-il du champ d'activités défini dans le document de stratégie du Programme ONU-REDD ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(c)	Encourage-t-il et garantit-il l'appropriation nationale (pour les Programmes nationaux conjoints) ? <i>s/o Les activités du Programme global appuient néanmoins les efforts nationaux.</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(d)	L'organisme/les organismes disposent-ils d'un/de système(s) appropriés lui/leur permettant d'intervenir ? (compte tenu des résultats et exécution antérieurs du Programme)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(e)	Le Programme est-il efficace, cohérent et économique ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(f)	Le programme évite-t-il les doubles emplois et les chevauchements majeurs avec les activités d'autres acteurs ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(g)	Les résultats et les responsabilités envisagés pour les organismes des Nations Unies participants sont-ils conformes aux rôles qui ont été définis pour ces organismes dans le document cadre ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(h)	Le programme tire-t-il parti des capacités, atouts et expériences existants ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(i)	Favorise-t-il les consultations, la participation et les partenariats convenus avec les mécanismes de coordination existants ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(j)	Le taux de décaissement prévu pour le programme est-il réaliste ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

5. Examen administratif À faire compléter par le secrétariat du Programme ONU-REDD		
(a)	Le document du Programme est-il conforme au format requis ? <i>(y compris la page de couverture, le cadre de résultats, etc.)</i>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(b)	Le budget est-il conforme aux catégories prescrites ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(c)	Les coûts d'appui indirects restent-ils dans les limites approuvées ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(d)	Le résumé du Programme est-il prêt ? <i>(pour affichage sur le site Internet)</i>	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(e)	Le rapport intermédiaire est-il inclus ? <i>(pour les financements supplémentaires uniquement)</i> Le dernier <i>rapport intermédiaire annuel sur les activités mises en œuvre en vertu du Fonds du programme ONU-REDD</i> est disponible (en anglais) à l'adresse suivante : http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=10386&Itemid=53	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

6. Critères généraux de sélection prioritaire <i>À faire compléter par le secrétariat du Programme ONU-REDD</i>		
(a)	Doit être conforme au mandat du FASM du Programme ONU-REDD	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
(b)	Doit permettre de réaliser des activités hautement prioritaires et ayant une incidence importante ; doit par nature respecter les impératifs et considérations de calendrier.	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<i>Examen général de la demande au Programme</i>		

7. Décision du Conseil d'orientation

Décision du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD :

- Approuvé pour un budget supplémentaire de **4 380 000 dollars E.-U.**
- Approuvé assorti de modifications/conditions
- Reporté/renvoyé assorti d'observations pour un examen ultérieur
- Rejeté

Observations/justification

Salisu Dahiru

Coordonnateur national REDD+, ministère fédéral de l'Environnement, Nigéria

Coprésident, Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

Signature

Date : _____

Veerle Vandeweerd

Directrice du Groupe environnement et énergie, Bureau de l'élaboration

des politiques, PNUD

Coprésidente, Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

Signature

Date : _____

8. Examen de l'agent administratif

À faire compléter par l'agent administratif (bureau du FASM, PNUD)

Mesure prise par l'agent administratif : bureau du FASM, PNUD

- Programme conforme aux dispositions du mémorandum d'accord (MoU) du FASM du Programme ONU-REDD et aux arrangements administratifs standards avec les donateurs.

Agent administratif :

Yannick Glemarec, Coordonnateur exécutif, Bureau de Fonds d'affectation spéciale multipartenaire, PNUD

Signature _____

Date : _____

Annexe 1 : Budget standard du Programme conjoint (dollars E.-U.)

CATÉGORIE	DESCRIPTIF DU POSTE	COÛT UNITAIRE	NOMBRE D'UNITÉS	MONTANT**
1. Traitements et autres dépenses de personnel	-	-	-	100 000
2. Fournitures, marchandises et matériaux				-
3. Équipement véhicules et meubles amortissement compris				-
4. Services contractuels				160 000
5. Déplacements				150 000
6. Virements et subventions aux interlocuteurs				3 605 458
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs				78 000
Coût total du Programme				4 093 458
Coûts d'appui indirects***				286 542
TOTAL GÉNÉRAL**				4 380 000

** L'AA demande seulement que soient indiqués le "MONTANT", le "total des coûts du Programme", les "coûts d'appui indirects" et le "TOTAL GÉNÉRAL". Il est possible que le Comité directeur demande des détails complémentaires, qui pourront être précisés dans le présent budget.

*** Les coûts d'appui indirects doivent correspondre au taux ou à la fourchette indiqués dans le mandat du Fonds (ou le document de Programme conjoint), au MoU et aux arrangements administratifs standards relatifs au Programme conjoint en question. Les coûts indirects des organismes participants recouverts à travers les coûts d'appui au programme s'élèvent à 7%.

Tous les autres coûts encourus par chacun des organismes de l'ONU participants dans la conduite des activités dont il est responsable au titre du Fonds seront recouverts sous forme de coûts directs, conformément à la résolution 62/209 de l'Assemblée générale de l'ONU (principe de recouvrement intégral des coûts, Examen triennal de la politique générale 2008).

Remarque : Le budget doit être présenté sous cette forme pour les allocations budgétaires de chaque organisme participant à un Programme national conjoint, en plus du budget total pour l'ensemble du Programme conjoint.